

# 2022

# NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES LOIS

Les principaux changements en bref: plus de droits pour les assurés, entrée en vigueur du mariage pour tous en juillet et achats en ligne moins chers grâce à l'interdiction du géoblocage.

## A comme ...

### Avance de contributions d'entretien et aide au recouvrement en cas de non-paiement

Si les pensions alimentaires ne sont pas payées à temps, ou pas totalement voire pas du tout, les personnes concernées ont droit à une aide, et ce, dans toute la Suisse: concrètement, elles peuvent s'adresser aux services cantonaux compétents en matière de pensions alimentaires, qui offrent des conseils personnalisés et un

soutien en matière de calcul du droit à l'entretien et de recouvrement, etc. Ces services sont en outre autorisés à faire des déclarations aux institutions de prévoyance ou de libre passage, ce qui devrait permettre d'empêcher à l'avenir que les débiteurs de pensions alimentaires puissent retirer des fonds du deuxième pilier.

### Achats en ligne: interdiction du géoblocage

Jusqu'à présent, les personnes qui souhaitaient acheter un article sur une boutique en ligne étrangère étaient souvent redirigées vers le site suisse, où les prix étaient considérablement plus élevés. Cette pratique, appelée géoblocage, est désormais interdite. Les consommateurs suisses peuvent ainsi bénéficier de prix étrangers, plus avantageux. Il faut toutefois noter que certains

commerçants en ligne ne livrent pas en Suisse (aucune obligation). Les suppléments pour l'expédition et le dédouanement sont donc toujours possibles. Les sites de jeux de hasard, les services financiers ainsi que les services de streaming tels que Netflix sont exclus de cette nouvelle réglementation.

## Assurances

### Plus de droits pour les assurés

Plus favorable aux consommateurs, la loi sur le contrat d'assurance (LCA) révisée est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. En voici les principales nouveautés.

- Les personnes qui concluent un contrat d'assurance bénéficient désormais d'un délai de réflexion de 14 jours durant lequel elles peuvent se retirer du contrat.
- Amélioration dans le domaine des contrats léonins: les contrats d'assurance de longue durée peuvent désormais être résiliés pour la fin de la troisième année et de chaque année suivante. Les assurances-vie ne sont pas concernées par cette règle.

- Dans les cas de responsabilité civile, les personnes lésées peuvent s'adresser directement à l'assurance de la personne responsable en cas de sinistre.
- Correspondance électronique: les résiliations sont désormais également acceptées par e-mail, c'est-à-dire par voie électronique et non plus seulement sous forme de lettre avec signature.
- Le délai de prescription pour les prétentions découlant de contrats d'assurance est porté de deux à cinq ans.

### Assurance-maladie

#### Des primes en baisse, mais pas dans toute la Suisse

Pour la première fois depuis 2008, les primes d'assurance-maladie baissent à nouveau, mais pas dans tous les cantons: en Suisse orientale, en Suisse centrale et en Argovie, par exemple, les primes enregistrent une tendance générale à la hausse.

#### Assurance-maladie complémentaire: pas de droit de résiliation unilatéral en cas de sinistre

Les assureurs-maladie complémentaires n'ont plus le droit de résilier les contrats avec les assurés en cas de sinistre. Cette réglementation ne s'applique pas en cas de fraude, de réticence et de non-paiement de la prime.

## **Développement continu de l'AI (DCAI): réadaptation ciblée**

Le développement continu de l'AI (DCAI) est devenu juridiquement contraignant le 1er janvier 2022: Il a pour objectif de promouvoir de manière ciblée la réadaptation des bénéficiaires de rentes AI ainsi que celle des enfants, des jeunes et des personnes souffrant de problèmes psychiques.

- Afin d'inciter les personnes atteintes d'invalidité partielle à augmenter le taux d'occupation de leur activité lucrative, l'AI introduit un système progressif pour les nouvelles rentes. Dans l'ancien système de rentes à quatre échelons, il n'était pas intéressant pour de nombreux bénéficiaires de rentes AI d'exercer un travail, dans

la mesure où celui-ci n'augmentait pas vraiment leur revenu en raison d'effets de seuil. Le relèvement du taux d'invalidité au pourcentage près est désormais plus significatif. Par ailleurs, chaque pourcentage du taux d'invalidité est désormais déterminant pour le montant de la rente.

- Nouvelle réglementation de la psychothérapie psychologique: à compter du 1er juillet, les prestations fournies par les psychothérapeutes psychologiques indépendants seront également remboursées par l'assurance de base de la caisse d'assurance-maladie si elles sont prescrites par un médecin.

## **Infirmités congénitales: nouvelles couvertures**

Les infirmités congénitales faciles à traiter seront à l'avenir prises en charge par l'assurance-maladie; les maladies rares seront désormais couvertes par l'assurance-invalidité. En cas d'infirmité congénitale reconnue, l'AI s'acquittera des frais de médicaments jusqu'à l'âge de 20 ans. Afin de simplifier les processus et de concentrer les compétences professionnelles, une liste de médicaments AI sera en outre établie.

## **Assurance sociale: plus de transparence dans les expertises médicales**

Si une expertise médicale est nécessaire, les assurances sociales doivent se mettre d'accord avec la personne assurée sur le choix d'un expert. Si une expertise nécessite des experts de plusieurs disciplines différentes, ils seront tirés au sort à partir de la liste des services d'expertise agréés. En outre, les entretiens relatifs aux examens effectués doivent faire l'objet d'enregistrements sonores auxquels la personne assurée aura également accès.

# **C comme ...**

## **Changements d'ordre fiscal**

### **Simplification administrative de l'utilisation de véhicules de fonction**

L'utilisation de véhicules de fonction à titre privé fait l'objet d'une simplification administrative sur le plan fiscal: le forfait actuel passe de 0,8 à 0,9% du prix d'achat du véhicule par mois. En contrepartie, la déduction relative

à l'utilisation du véhicule de fonction pour se rendre au travail et le montant forfaitaire de 3000 francs maximum sont supprimés.

## **Circulation et transports publics**

### **Vélos électriques: éclairage allumé même pendant la journée**

À compter du 1er avril, les conducteurs de vélos électriques devront être éclairés également la journée.

# **I comme ...**

## **Identification à l'aide du numéro AVS**

Pour identifier les personnes, les autorités peuvent désormais utiliser le numéro AVS qui tient lieu d'identificateur universel de personnes. Une mesure qui devrait

permettre de simplifier les procédures administratives et d'éviter les confusions.

## M comme ...

### Mariage homosexuel et débureaucratization de la procédure de changement de sexe à l'état civil

- À compter du 1er juillet, les hommes pourront épouser des hommes et les femmes des femmes, ou transformer leur partenariat enregistré en mariage. Avec le mariage, les couples de même sexe obtiendront en outre d'autres droits: par exemple en matière de naturalisation, d'adoption d'enfants et d'accès à la procréation médicalement assistée. À partir du 1er janvier 2022, les mariages conclus à l'étranger et enregistrés jusqu'à présent dans notre pays en tant que partenariats reconnus sont

automatiquement transformés en mariage avec effet rétroactif, ce qui entraîne également la modification du régime matrimonial avec effet rétroactif.

- À partir du 1er janvier, les personnes transgenres peuvent faire modifier les indications relatives à leur sexe et à leur prénom qui figurent au registre de l'état civil rapidement et simplement. Une déclaration en ce sens auprès de l'office d'état civil suffit. Les frais s'élèvent à 75 francs.

## P comme ...

### Protection des données: Nouvelle loi

La nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) se caractérise d'une part par un rapprochement avec le règlement général de l'UE sur la protection des données et, d'autre part, par la prise en compte des développements technologiques des dernières décennies et de la digitalisation. Les principales nouveautés concernent

notamment les données personnelles sensibles, l'extension de l'obligation d'informer ainsi que la responsabilité civile et les dispositions pénales. La date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données n'est pas encore connue: mi-2022, fin 2022 voire 2023?